

Collecte/propreté hypercentre de Bordeaux Entretien avec le Maire de Bordeaux le 11 avril

Dans nos revendications de notre préavis de grève du 21 mars 2022, se trouvait la demande de reprise en régie de la collecte et propreté de l'hypercentre de Bordeaux.

Cette session de compétences déchets et propreté a été présentée en comité technique d'octobre 2017 et votée en suivant au conseil métropolitain, Monsieur Juppé était alors à l'époque Président de Bordeaux Métropole.

Dès septembre 2018, SUEZ s'emparait de la collecte et de la propreté. Comme disaient certains de nos anciens « *attention, le loup est dans la bergerie !* ». Effectivement, on ne peut jamais se réjouir lorsque le privé fait disparaître le service public. Et là, c'est le cas !

Ce 11 avril 2022, nous avons été reçus par le Maire de Bordeaux, Monsieur Hurmic et le vice-Président en charge des déchets, Monsieur Labesse. Nous avons appris que le marché qui arrivait à termes en septembre 2022 était reconduit pour une année.

En définitive, SUEZ adapte sa collecte et la propreté au bon grès des demandes, en particulier celles des commerçants. A passer plusieurs fois par jour, SUEZ crée un besoin, difficile de lutter contre cela. Mais à craindre est la demande forte des autres commerçants

intra et extra boulevards qui ont déjà sollicité la mairie en ce sens.

Même si le maire de Bordeaux nous a assuré que le privé n'aurait pas vocation à s'étendre, nous n'en sommes pas moins rassurés.

Mais le constat de ces pratiques de passer plusieurs fois par jour amène à ceux qui sont concernés à jeter des détritux plus qu'il n'en faut ! Nous avons donc un problème de sensibilisation et de respect des consignes de tri. Obliger le reste des administrés de la métropole à trier, à bien jeter et « fermer les yeux » sur ce morceau de Bordeaux.

N'est pas service public qui veut !

Nous n'affirmerons donc pas que le service public a de beaux jours devant lui !!

Il n'est donc plus question aujourd'hui de prétendre à être seulement attentifs, il va falloir étendre la mobilisation et comprendre enfin que nos métiers et les compétences métropolitaines sont en danger et font la convoitise du privé.

Nous sommes peu convaincus aussi que le plan déchets 2026 permettra, à moyens termes, au service public d'être pérennisé, car au-delà de certains points auxquels nous n'adhérons pas, les bénéfiques, on le sait, sont plus forts que tout !



Nos tracts

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

